

## CHARLEROI

## COCU, IL FAIT LIVRER des godemichés à son rival

Le prévenu a également Le prevend de inscrit l'amant de sa femme sur des sites de rencontre gays

Pour Ernest (prénom d'emprunt), tout s'est écroulé lorsqu'il a appris que sa compagne l'avait trompé avec un collègue du Forem. Ivre de rage et de jalousie, il a donc décidé de pourrir la vie de l'amant en question.

N'ÉTANT PAS VRAIMENT adepte de la violence, le quadragénaire carolo a opté pour une solution plus machiavélique. Profitant de ses aptitudes en informatique, Ernest a piraté l'adresse mail professionnelle de son rival et l'a inscrit sur des sites de rencontres gays, en chapardant sa photo de profil Facebook. Pis, il s'est infiltré sur des plate-formes pédopornographiques pour faire de même. "Durant trois ans, mon client s'est fait harceler quotidiennement", explique Me Napoli, conseil de la partie civile qui s'est constituée pour 20.000 euros de dommages moraux, ce lundi, devant le tribunal correctionnel de Charleroi. "Il a également placé une fausse annonce pour la vente de sa maison, en précisant que les appels devaient se faire après 21 heures. Autre exemple : il a pu ouvrir un compte sur le site des 3 Suisses et faire livrer des godemichés à mon client. L'affaire est allée très loin puisque Ernest a fait courir de fausses rumeurs sur lui, allant jusqu'à utiliser d'autres adresses mails pour dénoncer ces prétendus faits à la direction du Forem. Une enquête interne a été ouverte et la vic-



time a été interrogée par sa direction".

Pour le parquet, les faits de harcèlement sont clairement établis et ne sont plus démentis par Ernest. "Car au départ, il a tout nié en bloc", a déclaré la substitute Dutrifoy. "Mais lors de la perquisition menée chez lui, avec la cellule informatique de la police fédérale, les preuves ont été découvertes sur son ordinateur. Toutefois, depuis 2014, il n'y a plus eu aucun contact entre le prévenu et la victime. Je ne m'oppose donc pas à une mesure de faveur".

Me Marc, conseil d'Ernest, a confirmé

qu'il s'agissait d'un "pétage de plombs" dû à la jalousie. Un fait unique dans le temps pour cet homme sans histoires qui, aujourd'hui, vit toujours avec son épouse. L'avocate a donc plaidé la suspension du prononcé en demandant également de réduire la somme réclamée par la partie civile. "Sauf qu'aujourd'hui encore, à chaque fois que j'ouvre ma boîte, je reçois des mails relatifs à ces sites Internet", s'est plaint la victime. Jugement dans quatre

CHARLEROI MOBILITÉ

## **UNE LIGNE** City Bus dès lundi

L'ouverture, jeudi, de ce centre commercial doit susciter une affluence nouvelle

▶ Une nouvelle ligne de bus baptisée "City Bus" sera mise en service dès lundi prochain dans l'intra-ring de Charleroi, quelques jours après l'ouverture du centre commercial "Rive Gauche", annoncent en commun la TEC Charleroi et la Ville de Charleroi.

L'OUVERTURE, jeudi, de ce centre commercial doit susciter une affluence nouvelle dans Charleroi, avec des conséquences prévisibles sur le trafic urbain, et la nécessité d'apporter des solutions complémentaires à la mobilité dans le centre-ville.

C'est la raison d'être de ce City Bus, qui sera dès lundi le seul transport en commun à pouvoir emprunter le boulevard Tirou dans les deux sens de part en part, là où se situe "Rive Gauche". Ce City Bus ira en navette de la Ville-Basse à la Ville Haute, pour un billet au tarif unique d'un euro vendu à bord, en desservant des endroits stratégiques, à la Ville-Basse et notamment aux abords de l'Hôtel de Ville.

Il sillonnera les rues au rythme de deux bus par heure, de 09H30 à 18H00, et viendra en complément des offres de transport par métro existant déjà.

## 40.000 euros investis dans l'extrascolaire



Chaque année, une cinquantaine d'enfants sont pris en charge après les cours

Les vacances de carnaval terminées, Farciennes tire un premier bilan positif de son accueil extrascolaire. Chaque année, la commune investit près de 40.000 euros dans ce domaine.

En outre, cette somme permet d'accompagner les enfants de l'entité, tous réseaux confondus, en dehors des heures d'école. "C'est un service important et prisé pour les parents farciennois qui travaillent et pour qui ce n'est pas toujours évident de pouvoir s'arranger pour récupérer leur enfant à la sortie des cours", explique le bourgmestre, Hugues Bayet

LES PLUS JEUNES farciennois peuvent ainsi faire leurs devoirs, après les cours. encadrés par deux institutrices bénévoles. D'autres projets, plus ludiques, sont également menés. Dernièrement, il était question d'un atelier jardin fleuri. "L'ASBL Oxyjeunes a investi dans les bacs, dans le matériel de jardinage, des arrosoirs, des graines de fleurs et de légumes et autres gants", explique-t-on dans les rangs communaux.

Sur le terrain, c'est cette même ASBL qui s'occupe de la cinquantaine d'enfants fréquentant en moyenne l'accueil extrascolaire. "Les enfants sont véhiculés par le car communal qui s'occupe de faire le tour de toutes les écoles après les cours."

Le prix, quant à lui, se veut résolument démocratique. "Le coût, pour les parents, s'élève à un euro par jour", reprend la commune de Farciennes. Cela permet de participer à la couverture des frais pour les animateurs.



**► Les enfants se sont mis au jardinage.** © D.R

www.dhebe | MARDI 7 MARS 2017 | LA DERNIÈRE HEURE - LES SPORTS